

POLITIQUE

Confiance des investisseurs en berne

CONJONCTURE. L'indice Credit Suisse CFA a plongé en mars à 16,7 contre 25,8 points en février.

La confiance des analystes pour l'économie helvétique sur les six prochains mois - mesurée à l'aune de l'indice Credit Suisse CFA - s'est encore enrhumée en mars, plongeant à 16,7 contre 25,8 points en février. Le rapport publié rappelle que cet indicateur s'élevait encore à 52 points en décembre dernier. La dégringolade n'empêche pas l'indice de demeurer en zone positive.

Baisse de la perspective d'un recul du franc

Alors que plus de la moitié (52%) des sondés misait sur une dépréciation du franc face à l'euro en février, seuls 37% tablent toujours sur cette éventualité. La tendance observée pour la paire EUR/CHF prévaut également pour la paire USD/CHF. Trois quart des analystes parient sur une hausse des taux d'intérêt à long terme et une proportion similaire anticipe une stagnation pour les plus brèves échéances.

Les projections d'inflation n'ont pas bougé sur un mois, une moitié des répondants prévoyant une accélération et l'autre une stagnation. - (awp)

IMMOBILIER

Canton de Neuchâtel: les prix sont inférieurs à la moyenne suisse

Ils ont certes augmenté en 2017, mais ils demeurent bien inférieurs à la moyenne suisse, relève une étude de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Le prix d'une villa type s'est élevé à 1,06 million l'an dernier dans le canton, contre 1,3 million au niveau suisse, montre la deuxième étude de la BCN, réalisée par Wüest Partner. Il en est de même pour les appartements en propriété par étages (PPE): le prix d'un objet type s'est monté à 689.000 francs en 2017, 26% moins cher que la moyenne helvétique. Du côté des locataires, la BCN estime que les loyers vont continuer de baisser ces prochains mois: la construction de nouveaux logements reste importante, mais la demande ne suit pas en raison de la faible démographie cantonale. - (ats)

Genève et Lausanne: neuf habitants sur dix sont locataires

Genève, Lausanne et Zurich sont les villes suisses à compter le plus fort taux de locataires. Neuf logements sur dix leur sont consacrés, montrent des chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Genève pointe en tête avec un taux de locataires (ou coopérateurs) de 91,4%, tandis que Lausanne (90,3%) et Zurich (89,9%) suivent juste derrière. - (ats)

La réglementation médicale MDR de l'UE risque de freiner l'innovation

MEDTECH. C'est là le premier impact redouté par les entreprises suisses du secteur, réunies à Berne, pour la Conférence nationale de Swiss Medtech.

PIOTR KACZOR

Les nouvelles réglementations européennes relatives à la commercialisation et à la surveillance des dispositifs médicaux (MDR) et des dispositifs de diagnostic in vitro (IVDR) sont entrées en vigueur en mai 2017. Et comme pour certains segments de cette industrie, la période de transition (d'ici 2020) s'est déjà réduite d'un tiers en mars 2018, bon nombre d'entreprises concernées ne savent pas encore à quelles prescriptions elles sont assujetties. D'autant qu'il faut tenir compte des adaptations en cours des réglementations suisses. C'est dans ce contexte que s'est tenu jeudi à Berne la deuxième Conférence nationale consacrée aux MDR/IVDR, avec plus de 450 participants et plus de 25 intervenants.

Capacités réduites des organismes de contrôle

Dans un contexte encore aggravé par le fait que les organismes de contrôle nécessaires, les «organismes notifiés» (ON), ne seront disponibles qu'avec des effectifs insuffisants et avec retard, soit à partir de 2019. Ce qui risque de donner lieu à des retards dans l'attribution des certificats CE pour



CHRISTOPHE PERRITAZ. Il souligne la voie claire avec l'UE dans les dispositifs médicaux à la faveur de l'accord conclu en décembre.

de nouveaux produits. Responsable Regulatory Affairs au sein de la faïtière Swiss Medtech, Peter Studer prévoit quant à lui une réduction des capacités de certification de conformité à la MDR d'environ 50% à partir de 2020 et pendant près de deux ans. Il table par conséquent sur un manque de certifications UE pouvant s'étendre jusqu'à 50% en 2024.

De ce fait, bon nombre de fabricants ne disposent plus que d'une durée de transition de 12 mois

dans le meilleur des cas. La complexité de la réglementation expose les entreprises de technologies médicales concernées à d'importants défis pour la transformation, dans les temps requis, de leurs produits, processus et systèmes. «Les utilisateurs, au même titre que les médecins et les patients seraient aussi directement concernés par une restriction de la disponibilité de certains produits» avertit Peter Studer.

Swiss Medtech, se faisant l'écho de nombreux responsables d'en-

treprises, ne cache pas que le dynamisme de la branche en termes d'innovation risque aussi d'être freiné par les coûts administratifs toujours plus importants qu'entraînent les MDR/IVDR.

Les autorités suisses ont pourtant pris des dispositions législatives pour la mise en œuvre en Suisse: l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) a ainsi annoncé une première révision partielle de l'Ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODim) en novembre 2017 ainsi que sa révision totale d'ici 2020.

Pas de swiss finish

«Nous avons reconnu vos besoins, ceux de l'économie. Nous veillerons ce que l'équivalence avec l'UE, soit obtenue sans solution suisse spécifique» a annoncé mercredi de son côté Alessandro Pellegrini, responsable du projet à l'OFSP. En clair, pas de «swiss finish» dans l'adaptation de cette réglementation européenne.

Si les entreprises du secteur adhèrent à l'objectif d'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins, cette vague réglementaire en provenance de l'Union européenne, par son ampleur, avec les nombreuses redéfinitions qui en découlent, suscite aussi la stupeur

en particulier auprès des PME. Pour une industrie suisse des techniques médicales dont 70% du chiffre d'affaires est destiné à l'exportation, l'accès au marché de l'UE est de la plus haute importance.

Or la première révision de l'ARM (accord entre la Suisse et l'UE relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation et de conformité) a été conclue en décembre 2017 avec l'UE, pour refléter l'entrée en vigueur en novembre dernier de l'Ordonnance suisse (ODim). Une décision approuvée avec l'UE le 22 décembre dernier, soit deux jours après la limitation à un an, par l'UE, de l'équivalence boursière de SIX et de la Suisse. «Deux jours après cette crise entre l'UE et la Suisse, nous avons obtenu, malgré tout, au niveau technique, cet accord sur les dispositifs médicaux. Ce qui montre qu'entre l'UE et la Suisse, la voie est relativement libre et claire au niveau des dispositifs médicaux» a résumé Christophe Perritaz, chef de section au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Pour une fois, le poids de la réglementation européenne sur les entreprises suisses du secteur n'est pas spécifique à la Suisse. Et la Suisse a son mot à dire sur le plan européen. ■

Le Tessin plus dynamique que la moyenne suisse entre 2005 et 2016

Malgré la crise qu'ont traversée certains secteurs comme la place financière et le tourisme.

La croissance du canton italo-phonie est «remarquable», même en comparaison internationale, relève l'institut de recherches économiques BAK Basel dans une étude mandatée par la Chambre de commerce tessinoise (CC-TI) présentée hier à Lugano. Entre 2005 et 2016, le PIB du Tessin a crû en termes réels - c'est-à-dire ajusté des variations de prix - de 2,1% par année en moyenne. Pendant cette période, seule l'année 2009 a connu une croissance négative (-2,5%) en raison de la crise financière, alors que l'exercice 2015, marqué par le «choc du franc», s'est soldé par un ralentissement (+0,4%).

L'industrie pharmaceutique en leader

La croissance du PIB réel sur les douze ans que couvre l'étude a été de 22,5% au niveau national, contre 25,2% pour le Tessin, et d'environ 13% en Europe occidentale et de 17% aux Etats-Unis, alors qu'en Italie, l'évolution a été négative de près de 5%.

Le secteur qui a connu la plus forte croissance entre 2005 et 2016 au sud des Alpes est celui

de l'industrie pharmaceutique, avec une progression annuelle moyenne de 9,4%. Les services d'assistance sociale non résidentielle ainsi que les produits chimiques se distinguent également avec une croissance moyenne de plus de 6% à l'échelle du canton sur l'ensemble de la période.

Hausse marquée de l'emploi

Le Tessin a vu le nombre d'équivalents temps plein bondir de plus d'un cinquième sur douze ans, contre moins de 15% de moyenne nationale. «Dans la période sous revue, les agglomérations de Zurich, Lugano et Chiasso-Mendrisio présentent une excellente augmentation de l'emploi, avec un taux annuel moyen de 2%.» En fonction de la proximité avec la frontière, le nombre de frontaliers participant à la hausse de l'emploi varie. Si à Bellinzona ils représentent moins de la moitié des nouvelles embauches, à Lugano, à Locarno et dans la région de Chiasso-Mendrisio, ils sont majoritaires. Les auteurs de l'étude notent que la forte augmentation du nombre

de frontaliers et la croissance démographique pendant la période sous revue n'ont pas eu d'effet négatif sur le taux de chômage. «Au cours des dernières années, l'opportunité de trouver un emploi est restée inchangée pour la population indigène», assurent-ils. En 2016, le PIB nominal par personne, qui mesure «le bien-être moyen d'une économie régionale», selon les auteurs de l'étude, s'est avéré légèrement supérieur à la moyenne suisse, à 82.000 francs. Les moteurs économiques que sont les Lugano et Chiasso-Mendrisio dépassent tous deux la barre des 100.000 francs par tête. Ils se situent ainsi à peu près au niveau de Genève et au-dessus de Lausanne, mais à bonne distance de Zurich, leader du classement à presque 140.000 francs. Les économistes bâlois prédisent encore de beaux jours à l'économie tessinoise, avec une croissance moyenne de 1,7% entre 2017 et 2025. Le ralentissement du rythme de croissance est attendu dans toutes les régions, à l'exception des agglomérations de Genève (+1,8%) et de Locarno (+1,5%). - (awp)

Les droits de licence du sport dopent le PIB

SUISSE. Une part substantielle des droits liés aux manifestations, telles que les JO, est intégrée dans le PIB national. Cette part représente 0,3% en 2018.

Le KOF relève à son tour sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 2,5%, contre 2,3% en décembre.

Une partie de cette croissance n'a donc rien à voir avec l'évolution proprement dite de l'économie helvétique, souligne le centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ. La valeur ajoutée supplémentaire liée aux droits de licence sur les gros événements sportifs est d'environ 0,3% du PIB. La Suisse profite ainsi de la présence sur son territoire des sièges de fédérations sportives importantes, telle que le Comité international olympique (CIO) ou la Fédération Internationale de Football Association (FIFA).

Phase d'essor

Comme aucune grande compétition n'est prévue l'an prochain, la croissance s'avérera donc plus faible. Pour 2019, le KOF anticipe une progression de 1,8% au lieu de 1,7% jusqu'ici. Sans l'effet spécial lié au sport international, ce taux «ne sera toutefois guère plus bas que celui de cette année»,

selon les chercheurs zurichois. Qu'à cela ne tienne, la Suisse connaît une phase d'essor, portée tant par les secteurs axés sur l'étranger que par ceux tournés vers le marché intérieur, souligne le KOF.

Inflation à 0,7% en 2018

A titre de comparaison, le SECO a rehaussé à 2,4% son pronostic de croissance pour 2018. UBS a relevé le sien à 2,4% et Credit Suisse à 2,2%. La BNS table sur 2% environ. Le Fonds monétaire international prévoit +2,25%. Le chômage diminue quant à lui plus lentement que ne le suggère la progression du PIB, toujours à cause de l'effet «dopant». Le KOF escompte désormais un taux (selon le SECO) de 2,9% cette année, contre 3% jusqu'ici. L'an prochain, il devrait descendre à 2,8%.

Pour l'inflation, l'évolution du franc par rapport à l'euro et la légère hausse du prix du pétrole devraient se traduire par une hausse des prix à la consommation de 0,7% en 2018. - (ats)